

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1081

22 octobre 2005

### SOMMAIRE

AEC S.A., Luxembourg . . . . .	51864	Foncière d'Investissements Méditerranée, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51859
Afham Gestion Immobilière S.A., Luxembourg . . .	51857	Fonlux S.A., Luxembourg . . . . .	51848
Akrivos, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51842	GA Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51869
Anquith Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51868	Globus Research & Development S.A., Luxembourg . . . . .	51860
Antoine Lazzara S.à r.l. et Cie, S.à r.l., Nieder-korn . . . . .	51844	GMII-Conseils en valeurs mobilières internationales S.A., Luxembourg . . . . .	51850
Arc Constructions S.A., Kehlen . . . . .	51864	Gotra, GmbH, Wecker . . . . .	51848
Associés du Progrès, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51858	Hifi Tech Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51874
Audit Trust S.A., Luxembourg . . . . .	51849	Ibware S.A., Luxembourg . . . . .	51867
AX-LOG S.A., Luxembourg . . . . .	51867	IDF Holdings Property, S.à r.l., Luxembourg . . .	51851
Bartz Constructions, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51865	IdéMa S.A., Mamer . . . . .	51863
Beaubois Ventures, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51854	Interlocations, S.à r.l., Olm . . . . .	51865
Beaubois Ventures, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51855	International Radio Control S.A., Luxembourg . . .	51857
BRC, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51873	Invest Grand-Duché S.A.H., Luxembourg . . . . .	51881
Brew Re S.A., Luxembourg . . . . .	51853	Isprat S.A., Luxembourg . . . . .	51849
Caldex S.A., Luxembourg . . . . .	51844	Italia 94 S.A.H., Luxembourg . . . . .	51861
Cantonia Financière S.A., Luxembourg . . . . .	51873	JF Home Décor, S.à r.l., Fentange . . . . .	51888
Capital Tradition S.A., Luxembourg . . . . .	51867	Kigan S.A.H., Luxembourg . . . . .	51874
Chimpex S.A.H., Luxembourg . . . . .	51862	L.B.E., Loisir & Bien Etre, S.à r.l., Strassen . . . . .	51847
Co-Trans, S.à r.l., Luxembourg-Findel . . . . .	51865	LD Communication et Développement S.A., Duedelange . . . . .	51862
Codere Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg .	51882	Linde Partners Value Fund, Sicav, Luxembourg . .	51868
Cofidom-Gestman, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51881	Luxindus, S.à r.l., Wiltz . . . . .	51864
Cofidom-Gestman, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51881	Luxrévision, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51866
Compartilux S.A.H., Luxembourg . . . . .	51867	MAF Consult S.A., Luxembourg . . . . .	51888
CWE Management Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51855	Marina S.A., Luxembourg . . . . .	51866
Development Capital 1 S.C.A., Luxembourg . . . . .	51851	Morsum S.A., Luxembourg . . . . .	51848
E.R.T. Environmental & Recycling Technologies, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51866	Neville Holding A.G., Luxembourg . . . . .	51849
Envipro S.A., Luxembourg . . . . .	51871	Neville Holding A.G., Luxembourg . . . . .	51849
Envipro S.A., Luxembourg . . . . .	51872	Nexialus Automation, S.à r.l., Bech-Kleinmacher .	51843
Extended Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51850	Noah's Ark, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51865
Ezio de Matteis, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	51863	Oresys International S.A., Luxembourg . . . . .	51888
Ezio de Matteis, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	51863	Pamaxeco S.A., Luxembourg . . . . .	51868
Ezio de Matteis, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	51863	Prime Sicav, Luxembourg . . . . .	51857
Finalbano S.A., Luxembourg . . . . .	51869	Pro'dim S.A., Luxembourg . . . . .	51843
Finalbano S.A., Luxembourg . . . . .	51869	Pro'dim S.A., Luxembourg . . . . .	51843
Finalbano S.A., Luxembourg . . . . .	51870	Pro'dim S.A., Luxembourg . . . . .	51843
Finalbano S.A., Luxembourg . . . . .	51870	Pro'dim S.A., Luxembourg . . . . .	51843
Finba Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	51868	ProLogis France XXXII, S.à r.l., Luxembourg . . .	51844

ProLogis Netherlands II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51859	Sport Plus 4 S.A., Luxembourg-Beggen . . . . .	51842
Pythagoras Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51873	Stellarosa, S.à r.l., Soleuvre . . . . .	51857
Pythagoras Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51873	Step Invest S.A., Luxembourg . . . . .	51859
Read, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	51847	Tarp International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51865
Remford S.A., Luxembourg . . . . .	51881	Tarp International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51865
Revolux, S.à r.l., Roodt-sur-Syre . . . . .	51864	Terranueva Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51856
RMF Umbrella Sicav, Luxembourg . . . . .	51867	Texto International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	51873
Robeco Lux-O-Rente, Sicav, Luxembourg . . . . .	51866	Tizkor Investment S.A., Luxembourg . . . . .	51862
Romed International S.A., Luxembourg . . . . .	51862	Wagner City II S.A., Bridel . . . . .	51842
Savoy 74 Investment S.A., Luxembourg . . . . .	51871	Wagner City Immobilières S.A., Bridel . . . . .	51842
SGG, Services Généraux de Gestion S.A., Luxembourg . . . . .	51868	WP Global Purchase S.A., Mamer . . . . .	51864
Sonic Investment S.A., Luxembourg . . . . .	51853	Zuriel S.A., Luxembourg . . . . .	51866

**SPORT PLUS 4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Beggen.

R. C. Luxembourg B 85.865.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beggen, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(050025.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

**WAGNER CITY IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bridel.

R. C. Luxembourg B 49.303.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bridel, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(050027.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

**WAGNER CITY II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bridel.

R. C. Luxembourg B 54.460.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bridel, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(050028.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

**AKRIVOS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2628 Luxembourg, 21, rue des Trévires.

R. C. Luxembourg B 90.216.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02016, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature.

(050381.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

**NEXIALUS AUTOMATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 24, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 101.937.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Benjamin Coppens, gérant, demeurant à B 6250 Aiseau, 122, rue d'Oignies, agissant au nom et pour compte de:

- Monsieur Vincent Marin, indépendant, né à B La Hestre, le 20 novembre 1963, et son frère,
- Monsieur Renaud Marin, sans profession, né à B La Hestre, le 10 juillet 1975, les deux demeurant à B 6110 Montigny-les Tilleul, 45, rue des Fianolles.

en vertu de 2 procurations annexées au présent acte,

eux-mêmes agissant en leur qualité de gérants de la société NEXIALUS AUTOMATION, S.à r.l., avec siège à L-4831 Rodange, 146, route de Longwy, (R.C.S. N° B 101.937), constituée suivant acte notarié du 8 juillet 2004, publié au Mémorial C N° 994 du 6 octobre 2004.

Lequel comparant, ès qualité a déclaré au notaire d'acter le transfert du siège social de L-4831 Rodange, 146, route de Longwy à L-5405 Bech-Kleinmacher, 24, route du Vin, et la modification afférente de l'article 2 première phrase des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 2. Première phrase.** Le siège social est établi à Bech-Kleinmacher.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: B. Coppens, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juin 2005, vol. 908, fol. 25, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 juin 2005.

G. d'Huart.

(048052.3/207/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

**PRO'DIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 71.622.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048914.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

**PRO'DIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 71.622.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048922.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

**PRO'DIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 71.622.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048911.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

51844

**CALDEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 108.094.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 20 mai 2005, que, conformément à l'article 9 de l'acte de constitution, pouvoir individuel est délégué à Monsieur Lennart Stenke, demeurant à 6, rue Heine, L-2016 Luxembourg, pour la gestion journalière des affaires de la société et la représentation de la société dans la conduite des affaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00750. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(046958.3/263/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**ProLogis FRANCE XXXII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 77.937.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04859. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(046820.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**ANTOINE LAZZARA S.à r.l. et Cie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ANTOINE LAZZARA S.à r.l. et Cie, société en commandite simple).**

Siège social: L-4664 Nieder Korn, 7, rue de Sanem.  
R. C. Luxembourg B 16.104.

L'an deux mille cinq, le trois juin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Antonio Anselmo Giuseppe dit Toni Lazzara, entrepreneur de constructions, né à Differdange le 29 octobre 1955 (matricule n° 19551029134), époux de Madame Manon Waltener, demeurant à L-4914 Bascharage, 10, rue des Champs,

associée commanditaire, détenant huit cents (800) parts sociales,

déclare être marié sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu en date du 9 novembre 1983 par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 15 novembre 1983, volume 609, numéro 88.

2.- La société à responsabilité limitée dénommée ANTOINE LAZZARA, S.à r.l., (matricule n° 19832406085), ayant son siège social à L-4664 Nieder Korn, 7, rue de Sanem, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 21.100, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, prénommé, en date du 16 décembre 1983, publié au Mémorial C numéro 21 du 24 janvier 1984, dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Differdange en date du 15 décembre 1989, publié au Mémorial C numéro 165 du 18 mai 1990,

associée commanditée détenant deux (2) parts sociales,

représentée aux fins des présentes par son seul et unique gérant, Monsieur Antonio Anselmo Giuseppe dit Toni Lazzara, préqualifié, pouvant engager ladite société sous sa seule signature en toutes circonstances.

Ladite société à responsabilité limitée ANTOINE LAZZARA, S.à r.l. agissant également en sa qualité de gérante unique de la société en commandite simple dénommée ANTOINE LAZZARA S.à r.l. et Cie, société en commandite simple, ci-après qualifiée, avec pouvoir de l'engager par la ou les signatures de l'associé commandité.

Lesdits comparants ès qualités qu'ils agissent déclarent être les seuls associés actuels de la société en commandite simple dénommée ANTOINE LAZZARA S.à r.l. et Cie, société en commandite simple avec siège social à L-4664 Niederkorn, 7, rue de Sanem, société constituée originellement sous la forme d'une société en nom collectif et la dénomination ANTOINE LAZZARA ET FILS, aux termes d'un acte reçu par Maître Paul Frieders, alors notaire de résidence à Differdange en date du 17 avril 1978, publié au Mémorial C numéro 144 du 7 juillet 1978, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 16.104.

Les statuts ont été modifiés:

- aux termes d'un acte d'augmentation de capital et transformation de société reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 15 décembre 1983, publié au Mémorial C numéro 21 du 24 janvier 1984,

- aux termes d'un acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Differdange, en date du 30 décembre 1985, publié au Mémorial C numéro 140 du 28 mai 1986.

Les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués à la présente assemblée ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés déclarent que le capital social de la société est de deux cent quarante-huit mille cinq cent treize euros vingt-six cents (248.513,26 EUR).

*Deuxième résolution*

Les associés décident de porter le capital social souscrit de son montant actuel de deux cent quarante-huit mille cinq cent treize euros vingt-six cents (248.513,26 EUR) à deux cent quarante-huit mille six cent vingt euros (248.620,- EUR), par voie d'augmentation de capital d'un montant de cent six euros soixante-quatorze cents (106,74 EUR) sans émission de parts nouvelles, intégralement libéré en espèces par les associés dans le capital social ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire sur le vu de pièces justificatives.

*Troisième résolution*

Les associés décident de fixer une nouvelle valeur nominale des parts.

*Quatrième résolution*

Suite à ce qui précède les comparants prénommés agissant en leurs dites qualités, décident qu'actuellement l'article 6 des statuts aura la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux cent quarante-huit mille six cent vingt euros (EUR 248.620,-) représenté par huit cent deux (802) parts sociales de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, intégralement libérées.

Ces parts sont détenues actuellement comme suit:

1.- Monsieur Antonio Anselmo Giuseppe dit Toni Lazzara, le comparant sub 1) . . . . .	800 parts
2.- La société à responsabilité limitée dénommée ANTOINE LAZZARA, S.à r.l., le comparant sub 2) . . .	2 parts
Total: huit cent deux parts sociales. . . . .	802 parts

*Cinquième résolution*

Les associés actuels décident d'un commun accord de transformer la société en commandite simple ANTOINE LAZZARA S.à r.l. et Cie, société en commandite simple en société à responsabilité limitée, avec effet pour les opérations comptables au 1<sup>er</sup> janvier 2005, de sorte qu'il y a lieu de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des parts sociales ci-après créées, il est formé une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et par la législation luxembourgeoise afférente.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de: ANTOINE LAZZARA S.à r.l. et Cie, S.à r.l.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Niederkorn (commune de Differdange).

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision du ou des gérants qui auront tous les pouvoirs d'adapter le présent article.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Tout associé pourra dénoncer sa participation dans la société.

La dénonciation se fera par lettre recommandée envoyée aux associés et aux gérants avec un préavis de six mois avant l'échéance. L'associé désireux de sortir de la société suivra les dispositions de l'article dix des statuts, à l'exclusion du dernier alinéa.

Au cas où aucun associé n'est disposé à acquérir les parts au prix fixé, l'associé désireux de sortir de la société pourra en demander la dissolution et la liquidation.

Sans préjudice de ce qui précède, la société pourra être dissoute avant terme par une décision prise à la majorité simple du capital social.

**Art. 5.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de construction et de génie civil tant publics que privés; elle pourra effectuer toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter la réalisation; elle pourra s'intéresser par voie d'apport, de souscription, de fusion ou de toute autre manière à toute entreprise, association ou société ayant un

objet social analogue ou connexe ou pouvant faciliter la réalisation de son objet social tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux cent quarante-huit mille six cent vingt euros (EUR 248.620,-), représente par huit cent deux (802) parts sociales d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, intégralement libérées.

Ces parts sont détenues actuellement comme suit:

1 - Monsieur Antonio Anselmo Giuseppe dit Toni Lazzara, le comparant sub 1) .....800 parts

2.- La société à responsabilité limitée dénommée ANTOINE LAZZARA, S.à r.l. le comparant sub 2) ..... 2 parts

Total: huit cent deux parts sociales .....802 parts

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

**Art. 8.** Les copropriétaires indivis de parts sociales, les nus-proprétaires et les usufruitiers sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne agréée préalablement par décision des associés, prise à la majorité simple du capital. L'agrément ne pourra être refusé que pour de justes motifs.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement transmissibles pour cause de mort, même par disposition de dernière volonté, à condition que ce soit en ligne directe ou au conjoint survivant. Tout autre bénéficiaire devra être agréé par une décision prise à l'unanimité des associés survivants. En cas de refus, le bénéficiaire devra procéder conformément à l'article dix des statuts, à l'exclusion du dernier alinéa, et sera lié par le résultat de l'expertise. Au cas où aucun associé n'est disposé à acquérir les parts au prix fixé, le bénéficiaire sera associé de plein droit.

**Art. 10.**

a) Si un associé se propose de céder tout ou partie de ses parts sociales, de même qu'aux cas prévus aux articles quatre et neuf, il doit les offrir à ses coassociés proportionnellement à leur participation dans la société.

b) En cas de désaccord persistant des associés sur le prix après un délai de deux semaines, le ou les associés qui entendent céder les parts, le ou les associés qui se proposent de les acquérir, chargeront de part et d'autre un expert pour fixer la valeur de cession, en se basant sur la valeur vénale des parts.

c) La société communique par lettre recommandée le résultat de l'expertise à tous les associés, en les invitant à faire savoir dans un délai de quatre semaines s'ils sont disposés à acheter ou à céder les parts au prix arrêté. Si plusieurs associés déclarent vouloir acquérir les parts proposées à la vente, elles seront offertes aux associés qui entendent les acquérir en proportion de leur participation dans la société. Le silence des associés pendant le prédit délai de quatre semaines équivaut à un refus.

d) Dans ce cas, l'associé qui entend les céder peut les offrir à des non-associés, étant entendu qu'un droit de préemption est encore réservé aux autres associés en proportion de leurs participations pendant un délai de deux semaines à partir de la date de la communication de l'accord avec des tiers et suivant les conditions de celui-ci. L'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales est remplacé par les articles neuf et dix des présents statuts.

**Art. 11.** La société peut, sur décision de l'assemblée générale, prise à la majorité du capital social, procéder au rachat de ses propres parts sociales au moyen de réserves libres ainsi qu'à leur revente. Ces parts sociales, aussi longtemps qu'elles se trouvent dans le patrimoine de la société, ne donnent droit ni à un droit de vote, ni à des dividendes, ni à une part du produit de la liquidation et elles ne sont pas prises en considération pour l'établissement d'un quorum. En cas de revente, la société procédera suivant les dispositions de l'article dix.

**Art. 12.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés, révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Les gérants ont le droit, mais seulement collectivement et à l'unanimité, de déléguer partie de leurs pouvoirs à des fondés de pouvoirs et ou à des directeurs.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions ayant pour objet une modification des statuts pourront également être prises à la majorité simple du capital social. Les dispositions y afférentes des articles 194 et 199 de la loi sur les sociétés commerciales ne trouveront donc pas application.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 17.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

**Art. 18.** L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, résultant des comptes annuels, constitue le bénéfice net de l'exercice.



Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal, jusqu'à ce que celui-ci atteigne le dixième du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 19.** En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation sera faite par les gérants en exercice, à moins que l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.»

*Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée par la suite, ont été remplies.

*Sixième résolution*

Les associés actuels, déclarent que l'adresse de la société transformée reste fixée à L-4664 Niederkorn (Commune de Differdange), 7, rue de Sanem.

*Septième résolution*

Les associés actuels décident de remplacer la société à responsabilité limitée ANTOINE LAZZARA, S.à r.l. de son poste de gérant unique de la société en commandite simple dénommée ANTOINE LAZZARA S.à r.l. et Cie, société en commandite simple avant transformation à compter de ce jour.

Ils lui accordent bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées jusqu'à ce jour.

Les associés déclarent que ladite société transformée sera gérée pour une durée indéterminée par:

Monsieur Antonio Anselmo Giuseppe dit Toni Lazzara, entrepreneur de constructions, né à Differdange le 29 octobre 1955, demeurant à L-4914 Bascharage, 10, rue des Champs,

agissant en sa qualité de gérant unique.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes est évalué approximativement à mille deux cent cinquante euros.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants es qualités, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: A.A.G.Lazzara, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juin 2005, vol.908, fol. 25, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 juin 2005.

*B. Moutrier.*

(048437.3/272/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

**READ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 45.083.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(046844.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**L.B.E., LOISIR & BIEN ETRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8030 Strassen, 112, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 95.772.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(046846.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**GOTRA, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstroos.  
R. C. Luxembourg B 37.664.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046849.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**FONLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 39.972.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046851.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**MORSUM, Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
H. R. Luxemburg B 87.249.

*Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung, welche am Sitz der Gesellschaft zu Luxemburg am Mittwoch,  
dem 11. Mai 2005 abgehalten wurde*

Die Versammlung wird um 10.30 Uhr von Herrn Thomas Köhler, der von der Versammlung als Versammlungsleiter bestimmt wurde, eröffnet.

Die Versammlung benennt zum Schriftführer Herrn Paul Sonntag.

Die Versammlung beruft zum Stimmzähler Herrn Jean Kaiser.

Der Versammlungsleiter erklärt:

I) Die heute stattfindende Ordentliche Generalversammlung der MORSUM, Société Anonyme, ist auf Beschluss des Verwaltungsrates einberufen worden, um über nachfolgende Tagesordnung zu beschliessen:

1. Bericht des Verwaltungsrates über das Geschäftsjahr 2004.
2. Genehmigung des Berichts des Rechnungskommissars für das am 31. Dezember 2004 beendete Geschäftsjahr.
3. Entlastung des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2004.
4. Neuwahl des Verwaltungsrates.
5. Festlegung des künftigen Sitzes der Gesellschaft.
6. Bestellung des Rechnungskommissars für das Geschäftsjahr 2005.
7. Verschiedenes.

II) Das Gesellschaftskapital ist in voller Höhe vertreten, so dass von besonderen Einberufungen abgesehen werden konnte. Die anwesenden und vertretenen Gesellschafter erklären, dass sie satzungsgemäss zu dieser Versammlung geladen worden sind, dass sie vor deren Beginn Kenntnis von der Tagesordnung erhalten haben und dass sie somit bereit sind, über alle Punkte der Tagesordnung zu beschliessen.

III) Die anwesenden oder vertretenen Gesellschafter sowie die von ihnen vertretenen Aktien sind auf einer Präsenzliste angeführt. Diese wird, nachdem sie von den anwesenden Gesellschaftern, den Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter und den Mitgliedern des Büros der Versammlung unterzeichnet worden ist, diesem Protokoll als Bestandteil hinzugefügt.

IV) Da aus dieser Präsenzliste hervorgeht, dass das gesamte Gesellschaftskapital vertreten ist, ist die Ordentliche Generalversammlung formgerecht zusammengetreten und ermächtigt, über alle Punkte der Tagesordnung abzustimmen.

Die Versammlung überprüft jeden Punkt dieser Erklärung und bestätigt dessen Richtigkeit.

*Beschlussfassung*

Die Versammlung geht alsdann zur Erledigung der Tagesordnung über.

Nach vorheriger Diskussion werden einstimmig folgende Beschlüsse gefasst.

4. Neuwahl des Verwaltungsrates:

- EUFRA HOLDING AG;
- Herr Dr. Ernst F. Schröder;
- Herr Dr. Klaus Stein;
- Herr Thomas Köhler;

werden zu Mitgliedern des Verwaltungsrates ernannt.

Die Mandate von Herrn Jean Kaiser und Herrn Paul Sonntag enden mit der heutigen Generalversammlung.



Die Mandate der neu ernannten Verwaltungsratsmitglieder sollen für drei Jahre bis zur Ordentlichen Generalversammlung für das Geschäftsjahr 2007 erteilt werden. Gleichzeitig wird Herrn Thomas Köhler das Mandat als Administrateur-Délégué bis zu Ordentlichen Generalversammlung für das Geschäftsjahr 2007 erteilt.

Nach Erledigung der Punkte der Tagesordnung wird die Versammlung um 11.00 Uhr beendet.

T. Köhler / P. Sonntag / J. Kaiser.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06546. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048835.3/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006 .

---

**ISPRAAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 62.236.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

(046864.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**AUDIT TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 63.115.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2005, M. François Meunier, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur en remplacement de M. Pascal Raison, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2008.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour AUDIT TRUST S.A., Société Anonyme  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005, réf. LSO-BF00131. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046931.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**NEVILLE HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 81.152.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour NEVILLE HOLDING A.G.  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(050618.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

---

**NEVILLE HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 81.152.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour NEVILLE HOLDING A.G.  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(050617.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

---

**GMI-CONSEILS EN VALEURS MOBILIERES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 34.274.

—  
**DISSOLUTION**

L'an deux mille cinq, le trente et un mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Geoffroy Pierrard, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de ING LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 6.041, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 mai 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société GMI-CONSEILS EN VALEURS MOBILIERES INTERNATIONALES S.A., ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch, a été constituée suivant acte notarié, en date du 6 juillet 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en 1990, page 16107. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant, en date du 31 décembre 2004, en cours de publication au Mémorial;

- que le capital social de la société GMI-CONSEILS EN VALEURS MOBILIERES INTERNATIONALES S.A. s'élève actuellement à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) représenté par cinq cents (500) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées;

- que ING LUXEMBOURG S.A., étant devenu seul propriétaire des actions, a décidé de dissoudre et de liquider la société GMI-CONSEILS EN VALEURS MOBILIERES INTERNATIONALES S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que ING LUXEMBOURG S.A., agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société GMI-CONSEILS EN VALEURS MOBILIERES INTERNATIONALES S.A., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

\* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés,

\* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

\* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique; de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée;

- que le mandataire peut procéder à l'annulation du registre des actionnaires de la société;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et aux réviseurs d'entreprises, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch.

*Estimation - Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ sept cents euros (700,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Pierrard, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, vol. 148S, fol. 68, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

G. Lecuit.

(049164.3/220/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

**EXTENDED HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,-.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 96.122.

En date du 6 mai 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé:

- d'accepter la démission de M. Eugenio de Blasio en tant qu'Administrateur de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046956.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**DEVELOPMENT CAPITAL 1 S.C.A., Société en Commandite par Actions,  
(anc. FINECO CAPITAL S.C.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.555.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la lettre de démission signée en date du 23 mars 2005 que:

- La société DELOITTE (anciennement DELOITTE & TOUCHE S.A.), ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.
- La société FIDEI REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.
- La société FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046953.3/799/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**IDF HOLDINGS PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 38.080,-.**

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 90.702.

In the year two thousand five, on the twelfth of May.

Before Mr Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven.

There appeared:

- 1) KENMORE INVESTMENTS LTD, a company registered in Scotland under number 102139, and having its registered office at 33 Castle Street, Edinburgh EH2 3DN, Scotland;
- 2) UBERIOR VENTURES LTD, a company registered in Scotland under number 235067, and having its registered office at Level 2 New Uberior House, 11 Earl Grey Street, Edinburgh, EH3 9BN, Scotland,  
both here represented by Mr Alain Noullet, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, being signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authority.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of IDF HOLDINGS PROPERTY, S.à r.l., with registered office at 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under no. 90.702 incorporated by a deed of the notary Gérard Lecuit, then residing in Hesperange, dated December 23, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations no. 172 dated February 18, 2003.

II. The Company's share capital is set at thirty-eight thousand and eighty Euros (EUR 38,080.-) represented by nine hundred fifty-two (952) shares of forty Euros (EUR 40.-) each, all subscribed and fully paid.

III. The appearing parties resolved to increase the share capital by an amount of two hundred twenty-one thousand nine hundred and twenty Euros (EUR 221,920.-) to raise it from its present amount of thirty-eight thousand and eighty Euros (EUR 38,080.-) to two hundred sixty thousand Euros (EUR 260,000.-) by creation and issue of five thousand five hundred forty-eight (5,548) new shares of forty Euros (EUR 40.-) each.

*Subscription - Payment*

1) KENMORE INVESTMENTS LTD, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to two thousand seven hundred seventy-four (2,774) new shares with nominal value of forty Euros (EUR 40.-) and fully pay them up in the amount of one hundred and ten thousand nine hundred sixty Euros (EUR 110,960.-) by contribution in cash, so that the total amount is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

2) UBERIOR VENTURES LTD, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to two thousand seven hundred seventy-four (2,774) new shares with nominal value of forty Euros (EUR 40.-) and fully pay them up in the amount of one hundred and ten thousand nine hundred sixty Euros (EUR 110,960.-) by contribution in cash, so that the total amount is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

**Art. 6.** The capital of the company is fixed at EUR 260,000.- (two hundred sixty thousand Euros), divided into 6,500 (six thousand five hundred) shares with a par value of EUR 40.- (forty Euros) each.

The 6,500 (six thousand five hundred) shares have been entirely subscribed as follows:

KENMORE INVESTMENTS LTD, prenamed .....	3,250 shares
UBERIOR VENTURES LTD, prenamed .....	<u>3,250 shares</u>
Total .....	6,500 shares

#### Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at three thousand three hundred Euros (EUR 3,300.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary the present original deed.

#### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le douze mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1) KENMORE INVESTMENTS LTD, une société immatriculée en Ecosse sous le numéro 102139, ayant son siège social au 33 Castle Street, Edinburgh EH2 3DN, Ecosse;

2) UBERIOR VENTURES LTD, une société immatriculée en Ecosse sous le numéro 235067, ayant son siège social Level 2 New Uberior House, 11 Earl Grey Street, Edinburgh, EH3 9BN, Ecosse.

Toutes deux ici représentées par Monsieur Alain Noullet, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de IDF HOLDINGS PROPERTY, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 90.702, constituée par acte du notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Hesperange, daté du 23 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations n° 172 du 18 février 2003.

II. Le capital social est fixé à trente-huit mille quatre-vingts euros (EUR 38.080,-) représenté par neuf cent cinquante-deux (952) parts sociales d'une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. Les associées décident d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent vingt et un mille neuf cent vingt euros (EUR 221.920,-) pour le porter de son montant actuel de trente-huit mille quatre-vingts euros (EUR 38.080,-) à deux cent soixante mille euros (EUR 260.000,-) par la création et l'émission de cinq mille cinq cent quarante-huit (5.548) parts sociales nouvelles de quarante euros (EUR 40,-) chacune.

#### Souscription - Libération

1) KENMORE INVESTMENTS LTD, précitée, par son mandataire, déclare souscrire à deux mille sept cent soixante-quatorze (2.774) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-) et les libérer intégralement au montant de cent dix mille neuf cent soixante euros (EUR 110.960,-), par apport en numéraire, de sorte que la somme totale est à la disposition de la Société, comme il est attesté expressément au notaire susmentionné et ici présent.

2) UBERIOR VENTURES LTD, précitée, par son mandataire, déclare souscrire à deux mille sept cent soixante-quatorze (2.774) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-) et les libérer intégralement au montant de cent dix mille neuf cent soixante euros (EUR 110.960,-), par apport en numéraire, de sorte que la somme totale est à la disposition de la Société, comme il est attesté expressément au notaire susmentionné et ici présent.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social de la société est fixé à EUR 260.000,- (deux cent soixante mille euros) représenté par 6.500 (six mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 40,- (quarante euros) chacune.

Les 6.500 (six mille cinq cents) parts sociales ont été entièrement souscrites comme suit:

KENMORE INVESTMENTS LTD, prénommée.....	3.250 parts sociales
UBERIOR VENTURES LTD, prénommée .....	<u>3.250 parts sociales</u>
Total .....	6.500 parts sociales

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille trois cents euros (EUR 3.300,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Noullet, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, vol. 148S, fol. 50, case 5. – Reçu 2219,20 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 mai 2005.

P. Bettingen.

(049612.3/202/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

**SONIC INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 106.166.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 9 février 2005, que, conformément à l'article 9 de l'acte de constitution, pouvoir individuel est délégué à Monsieur Lennart Stenke, demeurant à 6, rue Heine, L-2016 Luxembourg pour la gestion journalière des affaires de la société et la représentation de la société dans la conduite des affaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(046962.3/263/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**BREW RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 56.288.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social  
le lundi 9 mai 2005 à 11.00 heures*

1. L'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs suivants:

- M. Marc Gallet, Président du Conseil d'Administration,
- M. Edouard Maria Jan Wauters, Administrateur,
- M. Christian Huyghe, Administrateur,
- M. Yves-Georges Boclinville, Administrateur,
- M. Benoît Loore, Administrateur.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2005.

2. L'assemblée nomme KPMG AUDIT comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour extrait sincère et conforme*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01516. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047012.3/4685/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**BEAUBOIS VENTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**
**Share capital: EUR 12,500.-.**

 Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 90.691.

In the year two thousand five, on the twelfth of May.  
Before Mr Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven.

There appeared:

BERGAMOT VENTURES LIMITED, a company with registered office at Stratford Place, London, W1C 1<sup>st</sup>, United Kingdom, registered at Companies House n° 4585071,

here represented by Mr Alain Noullet, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, being signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authority.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of BEAUBOIS VENTURES, S.à r.l., with registered office at 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under no. 90.691 incorporated by a deed of the notary Gérard Lecuit, then residing in Hesperange, dated December 23, 2002, published in the *Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations* no. 171 dated February 18, 2003.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid.

III. The sole shareholder resolved to increase the share capital by an amount of thirty-two thousand five hundred Euro (EUR 32,500.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to forty-five thousand Euro (EUR 45,000.-) by creation and issue of one thousand eight hundred (1,300) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

*Subscription - Payment*

BERGAMOT VENTURES LIMITED, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to all the one thousand three hundred (1,300) new shares with nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and fully pay them up in the amount of thirty-two thousand five hundred Euro (EUR 32,500.-) by contribution in cash, so that the total amount is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

IV. Pursuant to the above increase of capital, first paragraph of article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

**Art. 6. 1<sup>st</sup> paragraph.** The capital of the company is fixed at forty-five thousand Euro (EUR 45,000.-), divided into one thousand eight hundred (1,800) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

*Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le douze mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

BERGAMOT VENTURES LIMITED, une société avec siège social à 7 Stratford Place, Londres, W1C 1ST, Royaume-Uni, enregistrée à la Maison des Sociétés n° 4585071;

ici représentée par Monsieur Alain Noullet, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de BEAUBOIS VENTURES, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 90.691 constituée par acte du notaire Gérard Lecuit, alors



de résidence à Hesperange, daté du 23 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations n° 171 du 18 février 2003.

II. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de trente-deux mille cinq cents euros (EUR 32.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à quarante-cinq mille euros (EUR 45.000,-) par la création et l'émission de mille trois cents (1.300) parts sociales nouvelles de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

#### *Souscription - Libération*

BERGAMOT VENTURES LIMITED, précitée, par son mandataire, déclare souscrire aux mille trois cents (1.300) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) et les libérer intégralement au montant de trente-deux mille cinq cents euros (EUR 32.500,-), par apport en numéraire, de sorte que la somme totale est à la disposition de la Société, comme il est attesté expressément au notaire susmentionné et ici présent.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

**Art. 6. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social de la société est fixé à quarante-cinq mille euros (EUR 45.000,-) représenté par mille huit cents (1.800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte

Signé: A. Noullet, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, vol. 148S, fol. 50, case 4. – Reçu 325 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 mai 2005.

P. Bettingen.

(049615.3/202/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

#### **BEAUBOIS VENTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 90.691.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 juin 2005.

P. Bettingen.

(049616.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

#### **CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 68.541.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 10 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 333 du 11 mai 1999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03291, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

(048684.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

**TERRANUEVA HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.  
H. R. Luxemburg B 84.411.

Im Jahre zweitausendfünf, den fünfundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre der Aktiengesellschaft TERRANUEVA HOLDING S.A. mit Sitz in Luxemburg, 5, boulevard de la Foire, eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg, unter der Sektion B und der Nummer 84.411, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Camille Mines, mit damaligem Amtswohnsitz in Redingen, am 24. Oktober 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 376 vom 7. März 2002.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, mit professioneller Adresse in Luxemburg.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Alexia Uhl, Privatbeamtin, mit professioneller Adresse in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Luc Hansen, licencié en administration des affaires, mit professioneller Adresse in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

1. Die Aktionäre sowie ihre bevollmächtigten Vertreter sind auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen. Die Anwesenheitsliste wurde durch den Stimmzähler geprüft.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre, werden, nach gehöriger ne varietur Unterzeichnung durch die Parteien und den instrumentierenden Notar, der gegenwärtigen Urkunde, mit welcher sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

*Tagesordnung:*

1. Anpassung von dem dritten Absatz des Artikels 2 der Satzung wie folgt:

«Die Gesellschaft kann im übrigen Patente sowie alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Festübernahme, Kaufoption, Kauf oder auf andere Weise und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräussern, sie kann Anleihen aufnehmen, sowie im Rahmen des Gesetzes vom 10. August 1915, Gruppenunternehmen und Gesellschaftern jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien zu gewähren, und sie wird jedwede Massnahmen treffen, die geeignet erscheinen, um ihre Rechte zu wahren und ihren Gesellschaftszweck zu erfüllen.»

2. Änderung des Datums der jährlichen Generalversammlung vom 1. Freitag des Monats Juli auf 4. Freitag des Monats Juni und für das erste Mal in 2006.

3. Anpassung des ersten Absatzes des Artikels 9 der Satzung wie folgt:

«**Art. 9.** Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am vierten Freitag im Monat Juni um 11.00 Uhr und zwar in Luxemburg am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes.»

Gemäss der Tagesordnung hat die Versammlung folgende Beschlüsse gefasst.

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst dritten Absatz des Artikels 2 der Satzung wie folgt abzuändern:

«Die Gesellschaft kann im übrigen Patente sowie alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Festübernahme, Kaufoption, Kauf oder auf andere Weise und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräussern, sie kann Anleihen aufnehmen, sowie im Rahmen des Gesetzes vom 10. August 1915, Gruppenunternehmen und Gesellschaftern jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien zu gewähren, und sie wird jedwede Massnahmen treffen, die geeignet erscheinen, um ihre Rechte zu wahren und ihren Gesellschaftszweck zu erfüllen.»

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Änderung des Datums der jährlichen Generalversammlung vom 1. Freitag des Monats Juli auf 4. Freitag des Monats Juni und für das erste Mal in 2006.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst demzufolge die Anpassung des ersten Absatzes des Artikels 9 der Satzung wie folgt:

«**Art. 9.** Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am vierten Freitag im Monat Juni um 11.00 Uhr und zwar in Luxemburg am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes.»

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf achthundert Euro (EUR 800,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P. Lentz, A. Uhl, Hansen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2005, vol. 148S, fol. 6, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 9. Juni 2005.

P. Bettingen.

(049021.3/202/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**INTERNATIONAL RADIO CONTROL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

H. R. Luxembourg B 39.635.

—  
*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom Dienstag, den 4. Mai 2004, abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Der amtierende Aufsichtskommissar LCG CONSULTING GROUP S.A. wird abberufen.

2) Zum neuen Aufsichtskommissar wird die LCG INTERNATIONAL AG gewählt.

Das Mandat entfällt sofort nach der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008.

Luxemburg, den 4. Mai 2004.

*Die Versammlung*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01465. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046994.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**STELLAROSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4441 Soleuvre, 273, rue Metzlerlach.

R. C. Luxembourg B 38.153.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Pour STELLAROSA, S.à r.l.*

Signature

(047001.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**PRIME SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 54.675.

—  
Le bilan au 30 avril 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 3 juin 2005.

Signatures.

(047027.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**AFHAM GESTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 29.690.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047078.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 96.300.

In the year two thousand and five, on the nineteenth of April.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QUANTUM ENERGY PARTNERS II, LP a limited partnership existing under the laws of Delaware, represented by its general partner, having its business address at 777 Walker, Suite 2530, Houston, 77002, Texas, United States of America,

duly represented by Mr. Lionel Spizzichino, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.300, having, its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on April 30, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of November 17, 2003, number 1208, page 57950, last modified pursuant to a deed of the undersigned notary on December 23rd, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereinafter the «Company»).

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides to re-allocate the shares of the Company as follows: four hundred twenty-seven (427) shares to the class A and two hundred seventy-seven (277) shares to the class B.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set seventeen thousand six hundred euro (EUR 17,600.-) represented by four hundred twenty-seven (427) shares of class A having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and two hundred seventy-seven (277) shares of class B having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QUANTUM ENERGY PARTNERS II, LP, un limited partnership régi selon les lois du Delaware, représenté par son general partner, ayant son adresse professionnelle au 777 Walker, Suite 2530, Houston, 77002, Texas, Etats-Unis d'Amérique,

dûment représentée par M<sup>e</sup> Lionel Spizzichino, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, signée *ne varietur* par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.300, constituée suivant acte notarié du notaire instrumentaire en date du 30 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 novembre 2003, numéro 1208 page 57950, modifié pour la dernière fois par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 décembre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»).

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de ré-allouer les parts sociales de la Société comme suit: quatre cent vingt-sept (427) parts sociales à la classe A et deux cent soixante dix-sept (277) parts sociales à la classe B.

*Deuxième résolution*

Suite à l'adoption des résolutions précédentes, l'article 6 paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de dix-sept mille six cent euros (EUR 17.600,-) représenté par quatre cent vingt-sept (427) parts sociales de la classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et par deux cent soixante dix-sept (277) parts sociales de la classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).»

*Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte est évalué environ mille cinq cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Spizzichino, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, vol. 148S, fol. 11, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

J. Elvinger.

(048018.3/211/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

**FONCIERE D'INVESTISSEMENTS MEDITERRANEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 77.439.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047079.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**STEP INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 54.593.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047081.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**ProLogis NETHERLANDS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 19.500.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.896.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04934. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(047247.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT S.A., Aktiengesellschaft,  
(anc. GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT A.G.).**

Gesellschaftssitz: L-1251 Luxemburg, 13, avenue du Bois.  
H. R. Luxemburg B 20.712.

Im Jahre zweitausendfünf, den sechszwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT A.G., mit Sitz in L-6470 Echternach, 6-8, rue de la Montagne, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 20.712, gegründet unter der Bezeichnung BAIRENS & BURK HOLDING S.A., gemäss Urkunde aufgenommen durch Maître Gérard Lecuit, mit dem damaligen Amtssitz in Mersch, am 22. Juli 1983, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 261 vom 7. Oktober 1983,

deren Satzungen wurden abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch vorgenannten Notar Gérard Lecuit am 18. September 1984, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 301 vom 6. November 1984, enthaltend die Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT HOLDING A.G.,

deren Satzungen wurden abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch Maître Edmond Schroeder, Notar mit dem damaligen Amtssitz in Mersch, am 7. Juli 1999, veröffentlicht im Mémorial Nummer 796 vom 26. Oktober 1999, enthaltend eine Neufassung der Satzungen,

deren Satzungen wurden abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch Maître Henri Beck, Notar mit dem damaligen Amtssitz in Echternach, am 6. Juni 2003, veröffentlicht im Mémorial Nummer 700 vom 3. Juli 2003, enthaltend eine Neufassung der Satzungen, enthaltend die Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT A.G.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Yvon Hell, Wirtschaftsprüfer, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende beruft zur Schriftführerin Frau Laurence Thonon, Privatbeamtin, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Herr Dominique Delaby, Buchhalter, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

*Tagesordnung:*

1.- Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT S.A.

2.- Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-6470 Echternach, 6-8, rue de la Montagne, nach L-1251 Luxemburg, 13, avenue du Bois.

3.- Dementsprechende Abänderungen der ersten beiden Absätze von Artikel 1. der Satzungen.

4.- Streichung jeglicher Absätze in Artikel 3 betreffend das genehmigte Kapital und dementsprechende Abänderung des vorgenannten Absatzes.

5.- Statutarische Ernennungen.

6.- Ermächtigung an den Verwaltungsrat Herrn Karl Knothe zum Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen.

7.- Verschiedenes.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Gesellschaftsbezeichnung von GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT A.G. in GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT S.A. abzuändern.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Gesellschaftssitz von L-6470 Echternach, 6-8, rue de la Montagne, nach L-1251 Luxemburg, 13, avenue du Bois, zu verlegen.

*Dritter Beschluss*

Zwecks Anpassung der Satzungen an die hiervor genommenen Beschlüsse, beschliesst die Generalversammlung die ersten beiden Absätze von Artikel 1. der Satzungen abzuändern um ihnen folgende Wortlaute zu geben:

«**Art. 1. (erster und zweiter Absatz).** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung GLOBUS RESEARCH & DEVELOPMENT S.A.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.»

*Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst jegliche Absätze in Artikel 3. betreffend das genehmigte Kapital zu streichen und vorgenanntem Artikel folgenden Wortlaut zu geben:



**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital von einunddreissigtausendzweihundertachtundvierzig Euro (31.248,- EUR), eingeteilt in einhundertsechszwanzig (126) Aktien mit einem Nominalwert von je zweihundertachtundvierzig Euro (248,- EUR).

Alle Aktien sind Inhaberaktien, es sei, dass das Gesetz es anders bestimmt.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.»

#### *Fünfter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Rücktritt der Verwaltungsratsmitglieder, namentlich Herr Georg Garcon, Frau Erika Garcon und Karl H. Engel, sowie den Rücktritt des Delegierten des Verwaltungsrates, Herrn Georg Garcon anzunehmen und ihnen volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate zu erteilen.

#### *Sechster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Rücktritt des Kommissars, Herrn Constant Linden, als Kommissar anzunehmen und ihm volle Entlastung für die Ausübung seines Mandate zu erteilen.

#### *Siebter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Neuernennung des Verwaltungsrates, welcher sich fortan wie folgt zusammensetzt:

- a) Herr Karl Dieter Knothe, Kaufmann, geboren in Hamburg, (Bundesrepublik Deutschland), am 14. Juni 1941, wohnhaft in D-20146 Hamburg, Laufgraben, 35, (Bundesrepublik Deutschland);
- b) Herr Dr. Klaus Koehler, Diplomingenieur, geboren in Dortmund, (Bundesrepublik Deutschland), am 25. September 1936, wohnhaft in D-29633 Munster, Kreutzen 17, (Bundesrepublik Deutschland);
- c) Herr Peter Josefowicz, Diplomkaufmann, geboren in Neustadt, (Bundesrepublik Deutschland), am 20. Juni 1949, wohnhaft in D-22159 Hamburg, Saseler Strasse 189A, (Bundesrepublik Deutschland).

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung von 2010.

#### *Achter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Gesellschaft mit beschränkter Haftung SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l., mit Sitz in L-1251 Luxemburg, 13, avenue du Bois, noch nicht eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister, zum neuen Kommissar zu ernennen.

Das Mandat des Kommissars endet sofort nach der jährlichen Hauptversammlung von 2010.

#### *Verwaltungsratssitzung*

Mit der Ermächtigung der Generalversammlung ernennt der beschlussfähige Verwaltungsrat Herrn Karl Dieter Knothe, vorgeannt, zum Generalbevollmächtigten des Verwaltungsrates.

#### *Kosten*

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt sieben hundert achtzig Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Y. Hell, L. Thonon, D. Delaby, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 juin 2005, vol. 531, fol. 88, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Junglinster, den 8. Juni 2005.

J. Seckler.

(047892.3/231/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2005.

### **ITALIA 94 S.A.H., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 46.312.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(047095.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**TIZKOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 56.424.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047082.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 44.725.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(047098.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**LD COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 100.852.

## EXTRAIT

La fiduciaire GL CONSULTING S.A. fait savoir que:

- La société INTER CONSEIL SERVICES PLUS S.A. siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, R.C.S. Luxembourg n° B 92.249 a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 23 mai 2005;
- La société GL CONSULTING S.A. siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, R.C.S. Luxembourg n° 84.282 a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 23 mai 2005;
- Monsieur Jean Greff, demeurant à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 23 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

FIDUCIAIRE GL CONSULTING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02101. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047115.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**CHIMPEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 32.777.

## Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour CHIMPEX S.A.

J. Claeys

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049704.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

---

**IdéMa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8245 Mamer, 9A, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 65.742.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

S. Benamor.

(047199.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**EZIO DE MATTEIS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4021 Esch-sur-Alzette, 44, rue Sainte Barbe.  
R. C. Luxembourg B 48.679.

*Cession de parts sociales*

Nowak Martine, demeurant à F-57000 Rédange, 22, rue d'Esch, cède et transporte par la présente 550 (cinquante) parts sociales de la société à responsabilité limitée DE MATTEIS EZIO avec siège social à L-4021 Esch-sur-Alzette, 44, rue Sainte Barbe à Zester René Pierre, 3, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-4070 Esch-sur-Alzette de façon que Monsieur Ruffo Pascal ne possède plus aucune part sociale dans ladite société.

La cession qui précède est faite moyennant le prix de dix sept mille cinq cent euro (EUR 13.291,63) que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire avant la signature.

Fait à Luxembourg, le 11 juin 2005.

Bon pour cession / Bon pour acceptation

P. Ruffo / R. P. Zester

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF05012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(052074.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

**EZIO DE MATTEIS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4021 Esch-sur-Alzette, 44, rue Sainte Barbe.  
R. C. Luxembourg B 48.679.

*Cession de parts sociales*

Ruffo Pascal, demeurant à F-57000 Rédange, 24, rue d'Esch, cède et transporte par la présente 50 (cinquante) parts sociales de la société à responsabilité limitée DE MATTEIS EZIO avec siège social à L-4021 Esch-sur-Alzette, 44, rue Sainte Barbe à FIDUCIAIRE FIDUTEX CORP, avec siège social à 3500 South Dupont Highwai Dover de 19901 U.S.A. de façon que Monsieur Ruffo Pascal ne possède plus aucune part sociale dans ladite société.

La cession qui précède est faite moyennant le prix de dix sept mille cinq cent euro (EUR 1.208,33) que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire avant la signature.

Fait à Luxembourg, le 25 novembre 2002.

Bon pour cession / Bon pour acceptation

P. Ruffo / FIDUCIAIRE FIDUTEX CORP.

- / R. P. Zester

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(052075.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

**EZIO DE MATTEIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4070 Esch-sur-Alzette, 3, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 48.679.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Esch-sur-Alzette, en date du 24 juin 2005 à 11.30 heures*

L'assemblée décide:

A. Transfert du siège social de l'adresse actuelle à savoir du 44, rue Sainte-Barbe, L-4021 Esch-sur-Alzette au 3, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-4070 Esch-sur-Alzette.

B. L'assemblée constate la démission de Madame Nowak Martine, l'assemblée nomme M. Zester René Pierre, employé privé demeurant à Esch-sur-Alzette, comme gérant sans limitation de montant, avec la possibilité d'engager la société avec sa seule signature.

C. L'assemblée constate la démission de M. De Mateis Ezio de son mandat de gérant technique en date de ce jour.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 24 juin 2005.  
R. P. Zester / FIDUCIAIRE FIDUTEX CORP.  
- / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053795.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

---

**WP GLOBAL PURCHASE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8245 Mamer, 9A, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 63.081.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

S. Benamor.

(047200.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**ARC CONSTRUCTIONS, Société Anonyme.**

Siège social: L-8283 Kehlen, 2A, rue Gaessel.

R. C. Luxembourg B 46.923.

—  
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01153, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048720.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**REVOLUX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6911 Roodt-sur-Syre, 19, route de la Montagne.

R. C. Luxembourg B 47.842.

—  
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01129, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048723.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**AEC, Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 7, Op der Ahl Kërrech.

R. C. Luxembourg B 84.491.

—  
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01134, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048724.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**LUXINDUS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9540 Wiltz, 29, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 95.604.

—  
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01149, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048725.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**NOAH'S ARK, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2441 Luxembourg, 298, rue de Rollingergrund.  
R. C. Luxembourg B 87.760.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01111, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048727.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**CO-TRANS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1360 Luxembourg-Findel, Cargo Center Bureau M 1100.  
R. C. Luxembourg B 48.782.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01115, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048730.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**TARP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 15.602.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048743.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**TARP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 15.602.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048745.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**BARTZ CONSTRUCTIONS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2323 Luxembourg, 2, boulevard John-Joseph Pershing.  
R. C. Luxembourg B 22.526.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01156, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048744.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**INTERLOCATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8342 Olm, 12, rue Napoléon 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 47.336.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

(048749.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**LUXREVISION, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 40.124.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01112, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048758.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**E.R.T. ENVIRONMENTAL & RECYCLING TECHNOLOGIES,**

**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 22.499.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01109, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048761.3/664/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**ZURIEL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 46.946.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01151, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048763.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**ROBECO LUX-O-RENTE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 47.779.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour ROBECO LUX-O-RENTE, Sicav

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(048961.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**MARINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 65.770.

*Résolution du 19 mai 2005*

Le siège social de la société a été transféré de 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour MARINA S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049705.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

---



**CAPITAL TRADITION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 88.186.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048946.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**AX-LOG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 64.409.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048950.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**IBWARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 57.240.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(048951.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**RMF UMBRELLA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 53.150.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Pour RMF UMBRELLA SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(048957.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**COMPARTILUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 41.626.

*Résolution du 19 mai 2005*

Le siège social de la société a été transféré de 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour COMPARTILUX S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02802. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049709.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

---

**LINDE PARTNERS VALUE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 83.606.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

*Pour LINDE PARTNERS VALUE FUND, Sicav*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(048963.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**ANQUITH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 78.215.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ANQUITH HOLDING S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

(048966.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 65.906.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature

*Administrateur-Délégué*

(048968.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**PAMAXECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.549.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PAMAXECO S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

(048970.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**FINBA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 84.622.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(049106.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

---

**GA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.269.575.**

Siège social: Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 86.918.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2005*

*Première résolution*

L'Assemblée a excepté la démission de M. Peter Blauw de son mandat de gérant de la Société avec effet immédiat.

*Seconde résolution*

L'Assemblée a accepté la nomination comme nouveau gérant de la Société de M. Johannes Jacobus Meijer pour une période illimitée et avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

A. Heinz

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04537. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049867.3/587/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

---

**FINALBANO S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 5.751.

Constituée par-devant feu M<sup>e</sup> Tony Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 novembre 1957, acte publié au Mémorial C n° 94 du 18 décembre 1957, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch en date du 22 décembre 1977, acte publié au Mémorial C n° 37 du 27 février 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 juin 1978, acte publié au Mémorial C n° 223 du 16 octobre 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 avril 1987, acte publié au Mémorial C n° 237 du 28 août 1987, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 mars 1990, acte publié au Mémorial C n° 368 du 10 octobre 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 mars 1992, acte publié au Mémorial C n° 389 du 9 septembre 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 juillet 1997, acte publié au Mémorial C n° 601 du 31 octobre 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 mars 1998, acte publié au Mémorial C n° 416 du 10 juin 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 juillet 1998, acte publié au Mémorial C n° 793 en date du 30 octobre 1998, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 janvier 2004, acte publié au Mémorial C n° 295 du 13 mars 2004.

—  
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINALBANO S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(049466.3/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

---

**FINALBANO S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 5.751.

Constituée par-devant feu M<sup>e</sup> Tony Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 novembre 1957, acte publié au Mémorial C n° 94 du 18 décembre 1957, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch en date du 22 décembre 1977, acte publié au Mémorial C n° 37 du 27 février 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 juin 1978, acte publié au Mémorial C n° 223 du 16 octobre 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 avril 1987, acte publié au Mémorial C n° 237 du 28 août 1987, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 mars 1990, acte publié au Mémorial C n° 368 du 10 octobre 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 mars 1992, acte publié au Mémorial C n° 389 du 9 septembre 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 juillet 1997, acte publié au Mémorial C n° 601 du 31 octobre 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 mars 1998, acte publié au Mémorial C n° 416 du 10 juin 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 juillet 1998, acte publié au Mémorial C n° 793 en date du 30 octobre 1998, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 janvier 2004, acte publié au Mémorial C n° 295 du 13 mars 2004.

—  
Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINALBANO S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(049468.3/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

**FINALBANO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 5.751.

Constituée par-devant feu M<sup>e</sup> Tony Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 novembre 1957, acte publié au Mémorial C n° 94 du 18 décembre 1957, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch en date du 22 décembre 1977, acte publié au Mémorial C n° 37 du 27 février 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 juin 1978, acte publié au Mémorial C n° 223 du 16 octobre 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 avril 1987, acte publié au Mémorial C n° 237 du 28 août 1987, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 mars 1990, acte publié au Mémorial C n° 368 du 10 octobre 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 mars 1992, acte publié au Mémorial C n° 389 du 9 septembre 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 juillet 1997, acte publié au Mémorial C n° 601 du 31 octobre 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 mars 1998, acte publié au Mémorial C n° 416 du 10 juin 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 juillet 1998, acte publié au Mémorial C n° 793 en date du 30 octobre 1998, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 janvier 2004, acte publié au Mémorial C n° 295 du 13 mars 2004.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINALBANO S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(049469.3/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

**FINALBANO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 5.751.

*Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 6 juin 2005*

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

*Conseil d'administration:*

\* Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, président du conseil d'administration et administrateur-délégué;

\* Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né le 24 février 1951 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur-délégué;

\* Monsieur Paul Marx, docteur en droit, né le 21 novembre 1947 à L-Esch-sur-Alzette, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Régime de signature statutaire:

«Tous actes qui engagent la société porteront, soit la signature conjointe de deux administrateurs, soit, suivant les décisions du conseil d'administration, la signature conjointe ou isolée de ses délégués. Les actions judiciaires sont intentées ou défendues au nom de la société, poursuites et diligences du président du conseil ou d'un administrateur-délégué ou d'un directeur, sans avoir à justifier des pouvoirs. Les actes extrajudiciaires sont signifiés de la même façon.»

*Commissaire aux comptes:*

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

Pour avis sincère et conforme

FINALBANO S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02000. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049529.3/528/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

**SAVOY 74 INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 70.736.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SAVOY 74 INVESTMENT S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

(048971.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

**ENVIPRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 54.854.

L'an deux mille cinq, le trente mai.

Par-devant Maître, Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ENVIPRO S.A. avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 25 avril 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 389 du 13 août 1996, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 54.854.

L'assemblée est présidée par Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Karin Reuter, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Claude Kraus, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Constatation de la conversion de la devise du capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,00) en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69).

2. Suppression de la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes.

3. Augmentation du capital social de la société à concurrence de EUR 30.013,31 pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 à EUR 61.000,00, par l'émission de 1.210 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, représentant un apport en numéraire.

Souscription et libération des actions nouvelles.

4. Remplacement des 2.460 actions existantes par 610 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

5. Nouvelle fixation de la valeur nominale à EUR 100,00 par action.

6. Modification de l'article 5 des statuts.

7. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale constate que, par suite du basculement de la devise du capital social en euros, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le capital social, jusque-là de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,00), est actuellement de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trente mille treize virgule trente-et-un euros (EUR 30.013,31), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69) à soixante et un mille euros (EUR 61.000,00), par la création et l'émission de mille deux cent dix (1.210) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires existants, à savoir GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC. et INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., ci-après désignées.

*Intervention - Souscription - Libération*

Sont ensuite intervenus les actionnaires existants, à savoir:

1. GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama City (République de Panama),

ici représentée par Monsieur Didier Kirsch, prénommé,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, en date du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3.

Ladite intervenante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare souscrire six cent cinq (605) actions nouvellement émises sans désignation de valeur nominale.

2. INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama City, ici représentée par Monsieur Didier Kirsch, prénommé, en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, prénommé, en date du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 4.

Ladite intervenante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare souscrire six cent cinq (605) actions nouvellement émises sans désignation de valeur nominale.

Toutes les actions nouvelles ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente mille treize virgule trente et un euros (EUR 30.013,31) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de remplacer les deux mille quatre cent soixante (2.460) actions existantes par six cent dix (610) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions à cent euros (EUR 100,00) par action.

*Sixième résolution*

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à soixante-et-un mille euros (EUR 61.000,00), représenté par six cent dix (610) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, intégralement libérées.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de mille quatre cents euros (EUR 1.400,00).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: D. Kirsch, K. Reuter, C. Kraus, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, vol. 148S, fol. 64, case 1. – Reçu 300,13 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

E. Schlessler.

(048521.3/227/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

**ENVIPRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 54.854.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

E. Schlessler.

(048523.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.



**PYTHAGORAS HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 29.239.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01192, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048737.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

**PYTHAGORAS HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 29.239.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01095, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature.

(048735.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

**BRC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 748.885.344,- EUR.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 99.842.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

Signature.

(049262.3/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

**TEXTO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 49.447.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TEXTO INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(048975.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

**CANTONIA FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 92.572.

*Résolution du 19 mai 2005*

Le siège social de la société a été transféré de 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour CANTONIA FINANCIERE S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02778. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049767.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2005.

**HIFI TECH HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 62.359.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(050006.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

**KIGAN S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 108.354.

STATUTES

In the year two thousand five, on the third day of June.

Before Us, M<sup>e</sup> Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. ODESSA SECURITIES S.A., with registered office in Panama, Republic of Panama, Salduba Building, 53rd Street East, duly represented by Mrs Carine Grundheber, «licenciée en lettres modernes», with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, by virtue of a proxy dated May 31, 2005,

2. Mr Guy Hornick, «maître en sciences économiques», with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

3. Mr Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

duly represented by Mr Guy Hornick, prenamed, by virtue of a proxy dated May 12, 2005,

4. Mr John Seil, «licencié en sciences économiques appliquées», with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Said proxies, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the above stated capacities, have drawn up the following articles of a holding company to be organized among themselves.

**Name - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a holding company is herewith formed under the name of KIGAN S.A.H.

**Art. 2.** The registered office is established in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy by a decision of the general meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension, within the limits established by the law of July 31, 1929.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,050 (thirty-one thousand fifty Euro) divided into 3,105 (three thousand one hundred and five) shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at EUR 1,000,000 (one million Euro) to be divided into 100,000 (one hundred thousand) shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on June 3, 2010, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

#### **Board of directors and Statutory auditors**

**Art. 6.** The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

**Art. 7.** The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board of directors can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted. A director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the board of directors' meetings.

**Art. 8.** Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

**Art. 9.** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

**Art. 10.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general meeting by the law of August 10, 1915, as subsequently modified, or by the present Articles of Incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

**Art. 11.** The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorisation of the general meeting.

**Art. 12.** Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of any two directors or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

**Art. 13.** The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time. The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting for a period not exceeding six years.

#### General meeting

**Art. 14.** The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

**Art. 15.** The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Tuesday of the month of May, at 2.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16.** The board of directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 20% of the company's share capital.

**Art. 17.** Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner, in relation to the company.

#### Business year - Distribution of profits

**Art. 18.** The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

**Art. 19.** At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital.

#### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

#### General disposition

**Art. 21.** The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory dispositions*

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2005.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the Articles of Incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general meeting that designates the first board of directors of the company.

#### *Subscription and payment*

The 3,105 (three thousand one hundred and five) shares have been subscribed to as follows:

Subscribers	Number of shares	Amount subscribed to and paid up in EUR
1. ODESSA SECURITIES S.A., predesignated .....	3,102	31,020
2. Mr Guy Hornick, prenamed .....	1	10
3. Mr Luc Hansen, prenamed .....	1	10
4. Mr John Seil, prenamed .....	1	10
Total .....	3,105	31,050

All the shares have been entirely paid up in cash so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,050 (thirty-one thousand fifty Euro) as was certified to the notary executing this deed.

#### *Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

51877

*Expenses*

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at two thousand Euro (EUR 2,000).

*Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the company, the appearing parties, acting in the above stated capacities, representing the whole of the share capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

*First resolution*

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year:

1. Mr Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», born in Luxembourg on June 8, 1969, with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

2. Mr Guy Hornick, «maître en sciences économiques», born in Luxembourg on March 29, 1951, with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

3. Mr John Seil, «licencié en sciences économiques appliquées», born in Luxembourg on September 28, 1948, with professional address at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Mr Guy Hornick, prenamed, has been elected as chairman of the board of directors.

*Second resolution*

The following has been appointed as statutory auditor, its mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year: AUDIEX S.A., having its registered office at L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 65.469.

*Third resolution*

The company's registered office is located at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

*Fourth resolution*

The board of directors is authorized to delegate the daily management to one or several of its members.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, said persons appearing signed together with Us, Notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le trois juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. ODESSA SECURITIES S.A., ayant son siège social à Panama, République de Panama, Salduba Building, 53rd Street East,

ici représentée par Madame Carine Grundheber, «licenciée en lettres modernes», demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, spécialement mandatée à cet effet par procuration en date du 31 mai 2005.

2. Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

3. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

ici représenté par Monsieur Guy Hornick, prénommé, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 12 mai 2005.

4. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme holding à constituer entre eux.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de KIGAN S.A.H.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.050 (trente et un mille cinquante euros) représenté par 3.105 (trois mille cent cinq) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000 (un million d'euros) qui sera représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 3 juin 2010, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.



Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mardi du mois de mai à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

#### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 18.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

#### Disposition générale

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### *Souscription et paiement*

Les 3.105 (trois mille cent cinq) actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre d'actions	Montant souscrit et libéré en EUR
1. ODESSA SECURITIES S.A., préqualifiée .....	3.102	31.020
2. M. Guy Hornick, prénommé .....	1	10
3. M. Luc Hansen, prénommé .....	1	10
4. M. John Seil, prénommé .....	1	10
Totaux .....	3.105	31.050

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.050 (trente et un mille cinquante euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille euros (2.000,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, né à Luxembourg le 8 juin 1969, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

2. Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, né à Luxembourg le 29 mars 1951, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

3. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, né à Luxembourg le 28 septembre 1948, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur Guy Hornick, prénommé, est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

#### *Deuxième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65.469.

#### *Troisième résolution*

Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Grundheber, G. Hornick, J. Seil, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, vol. 148S, fol. 72, case 1. – Reçu 310,50 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 juin 2005.

P. Bettingen.

(046936.3/202/410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**COFIDOM-GESTMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 75.667.

*Extrait de transferts de parts sociales*

Il résulte de diverses cessions de parts sociales sous seing privé signées en date du 26 mai 2005 que:

- Monsieur Claude Schmitz, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a cédé 1 (une) part sociale de la société COFIDOM-GESTMAN, S.à r.l. à la société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l.;
- La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 30.467 et ayant son siège social établi à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a cédé les 520 (cinq cent vingt) parts sociales qu'elle détenait dans la société COFIDOM-GESTMAN, S.à r.l. comme suit:
  - 125 parts sociales à la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, société anonyme, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire;
  - 265 parts sociales à Monsieur Philippe Aflalo, demeurant à L-2146 Luxembourg, rue de Merl, 91;
  - 130 parts sociales à Madame Joëlle Mamane, demeurant à L-7243 Bereldange, 59, rue du X Octobre.

Suite à ces transferts, les parts sociales sont détenues comme suit:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. .... 125 parts sociales
- Philippe Aflalo ..... 265 parts sociales
- Joëlle Mamane ..... 130 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01188. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047075.3/677/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**COFIDOM-GESTMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 75.667.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des associés du 26 mai 2005*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mai 2005 que Monsieur Philippe Aflalo a été nommé comme nouveau gérant, en remplacement de la société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047076.3/677/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

**INVEST GRAND-DUCHE S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 81.368.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(050007.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

**REMFORD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 93.591.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2005, réf. LSO-BF03155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

Signature.

(050199.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

**CODERE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 108.371.

**STATUTES**

In the year two thousand five, on the first day of the month of June.

Before Us, Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1. CODERE S.A., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at Rufino Gonzalez, 25, E-28037 Madrid (Spain), registered with the Companies Register of Madrid under the reference Tomo 17961 Hoja M-217120, here represented by Mr. Marc Meyers, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Madrid, on 30 May 2005.

2. CODERE ESPAÑA, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at Rufino Gonzalez, 25, E-28037 Madrid (Spain), registered with the Companies Register of Madrid under the reference Tomo 14540 Hoja M-240692, here represented by Mr. Marc Meyers, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Madrid, on 30 May 2005.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing parties, duly represented, and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Such appearing parties, duly represented, have requested the notary to enact as follows the articles of association of a public company limited by shares («société anonyme»), which they declared organized between themselves:

**Chapter I. Denomination - Registered Office - Object - Duration**

**Art. 1. Form - Name.** There is hereby established by the appearing parties, and all those who may become shareholders thereafter, a company (the «Company») in the form of a public company limited by shares («société anonyme»), which will be governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company will exist under the name of CODERE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

**Art. 2. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that in the view of the Board of Directors extraordinary political, or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period.

**Art. 4. Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes, securities, debentures, and certificates.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form. In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Chapter II. Capital - Shares**

**Art. 5. Share Capital.** The subscribed share capital of the Company is set at thirty-five thousand Euro (EUR 35,000.-) divided into twenty-eight thousand (28,000) shares with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares may be issued in registered or bearer form.

With respect to the registered shares, a shareholder's register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the date thereof.

Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

Any transfer of shares will be registered in the shareholders register, either in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code or by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative or proxy. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

**Art. 7. Redemption of Shares.** The Company may, to the extent and under the terms permitted by the Law, purchase its own shares.

### Chapter III. Board of Directors - Statutory Auditors

**Art. 8. Board of Directors.** The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders, who shall be appointed for a term not exceeding six years by the general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a decision of the general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a decision of the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy which decision has to be ratified by the next general meeting of shareholders.

**Art. 9. Meeting of the Board of Directors.** The Board of Directors may elect from among its members a chairman.

If the chairman is unable to be present, he will be replaced by a director elected for this purpose from among the directors present at the meeting.

A meeting of the Board of Directors shall be convened at any time upon call by the chairman or by any directors.

The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another director as his proxy.

All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the chairman has a casting vote.

Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in a meeting by this means is equivalent to a participation in person at such meeting, unless a director objects thereto.

In case of urgency, circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Directors' meetings, duly convened.

Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

**Art. 10. Powers of the Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by the Law or by the present Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the Board of Directors.

**Art. 11. Representation of the Company.** In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of any two directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two directors of the Company.

**Art. 12. Delegation of Powers.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member of the Board of Directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine. The delegation to a member of the Board of Directors shall be subject to the prior authorization of the general meeting of shareholders.

**Art. 13. Statutory Auditor.** The Company shall be supervised by one or more statutory auditor(s), appointed by the general meeting of shareholders, which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be reelected and removed at any time.

### Chapter IV. General Meeting

**Art. 14. Annual General Meeting.** The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office of the Company or at any other place specified in the convening notices on the fifteenth day of June at 2 p.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting of shareholders will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting of shareholders may take place without previous convening notices.

Each share gives the right to one vote.

### Chapter V. Accounting Year - Allocation of Profits

**Art. 15. Financial Year.** The accounting year of the Company begins on the first day of January and closes on the last day of December of each year.

**Art. 16. Appropriation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the Law. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such interim dividend.

#### Chapter VI. Dissolution - Liquidation

**Art. 17. Dissolution - Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities), appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the shareholders pro rata to the number of the shares held by them.

#### Chapter VII. General Provisions

##### Art. 18. Applicable Law.

All matters not governed by these Articles of Incorporation are to be construed in accordance with the Law.

##### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, these parties have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	Subscribed capital (EUR)	Number of shares
CODERE S.A. ....	34,998.75	27,999
CODERE ESPANA S.L. ....	1,25	1
Total .....	35,000	28,000

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

##### *Transitory Provisions*

The first financial year shall begin on the present date and will end on the last day of December 2005.

The first annual general meeting of shareholders will thus be held on 15 June 2006.

##### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 2,100.-.

##### *Extraordinary General Meeting*

The above named persons, duly represented, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The general meeting of shareholders resolves to set the number of directors at three (3) and to appoint the following persons as directors until the annual general meeting of shareholders approving the annual accounts of the year 2010:

- Mr. Olivier Dorier, company director, professionally residing in L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, born in Saint Rémy (France), on 25 September 1968;

- Mr. Steward Kam-Cheong, auditor, professionally residing in L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, born in Port Louis (Maurice Islands), on 22 July 1962; and

- Ms. Angèle Grotz, company director, residing in L-8315 Olm, 8, rue du Commerce, born in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on 17 June 1963.

2. The general meeting of shareholders resolves to appoint ERNST & YOUNG, with registered address in L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, as statutory auditor, until the annual general meeting of shareholders approving the annual accounts of the year 2010.

3. The general meeting of shareholders resolves to set the registered office of the Company at L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

4. The general meeting of shareholders resolves to authorize the Board of Directors to delegate the daily management of the Company as well as the representation in connection therewith to any member of the Board of Directors.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing parties' proxyholder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary this original deed.



### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le premier juin.

Par-devant Nous, Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. CODERE S.A., une société constituée sous les lois espagnoles, ayant son siège social à Rufino Gonzalez, 25, E-28037 Madrid (Espagne), enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Madrid sous la référence Tomo 17961 Hoja M-217120, représentée par Maître Marc Meyers, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid, le 30 mai 2005.

2. CODERE ESPANA S.L., une société constituée sous les lois espagnoles, ayant son siège social à Rufino Gonzalez, 25, E-28037 Madrid (Espagne), enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Madrid sous la référence Tomo 14540 Hoja M-240692, représentée par Maître Marc Meyers, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid, le 30 mai 2005.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne vanetur par les comparants dûment représentés, et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, dûment représentés, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

### Chapitre I<sup>er</sup>. Dénomination - Siège Social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme Sociale - Dénomination.** Il est établi, par les actionnaires et par ceux qui seraient amenés à devenir actionnaires par la suite, une société (la «Société») sous la forme d'une société anonyme, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, plus particulièrement par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la «Loi») ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination de CODERE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège social ou entre ce siège social et l'étranger, ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Durée.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Objet.** La Société a pour objet la prise directe ou indirecte de participations et la détention de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut également mettre en gage, transférer, grever ou autrement créer des garanties sur tout ou partie de ses actifs.

La Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit et procéder à l'émission d'obligations de toute nature.

La Société peut, en outre, employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit. D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

### Chapitre II. Capital - Actions

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) divisé en vingt-huit mille (28.000) actions d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

En plus du capital social, un compte de primes d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes d'émission peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 6. Cession d'Actions.** Les actions peuvent être émises sous forme nominative ou au porteur.

Pour ce qui est des actions nominatives, un registre des actionnaires qui pourra être consulté par tout actionnaire sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre des actions détenues et des paiements effectués sur ses actions ainsi que les transferts des actions et leur date.

Chaque actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société sera en droit de se fier à la dernière adresse ainsi communiquée.

Tous les transferts d'actions seront inscrits au registre des actionnaires, soit suivant les règles sur le transport des créances établies par l'article 1690 du Code civil luxembourgeois, soit par une déclaration de transfert inscrite dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur représentant ou mandataire. De

plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires tout transfert mentionné dans toute correspondance ou autre document établissant le consentement du cédant et du cessionnaire.

**Art. 7. Rachat d'Actions.** La Société peut, conformément aux conditions et dans les limites établies par la Loi, racheter ses propres actions.

### Chapitre III. Conseil d'Administration - Commissaires aux Comptes

**Art. 8. Conseil d'Administration.** La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste au sein du Conseil d'Administration, les administrateurs restant ont le droit d'y pourvoir, cette décision devant alors être ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

**Art. 9. Réunion du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président.

Si le président ne peut être présent lors du Conseil d'Administration, il sera remplacé par un administrateur élu à cette fin parmi les administrateurs présents à la réunion.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de tout administrateur.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement se réunir et délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par des mandataires. Tout administrateur peut agir lors d'un Conseil d'Administration en nommant par écrit un autre administrateur comme son mandataire.

Toutes les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des voix. Le président dispose d'un vote prépondérant en cas de blocage.

Chaque administrateur peut participer à la réunion du conseil de d'administration par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication comparable grâce auquel les membres participants à la réunion peuvent se comprendre réciproquement et peuvent communiquer les uns avec les autres. La participation à une réunion par téléphone équivaut à une participation en personne à moins qu'un administrateur ne s'y oppose.

En cas d'urgence, des résolutions circulaires du Conseil d'Administration pourront être valablement adoptées si celles-ci sont approuvées par écrit et signées par les administrateurs en personne. Une telle approbation peut figurée dans un seul ou dans plusieurs documents séparés envoyer par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet que celles prises lors d'un Conseil d'Administration dûment convoqué.

Le vote peut également s'exprimer par fax, e-mail ou par téléphone étant précisé que dans ce dernier cas, le vote doit être confirmé par écrit.

**Art. 10. Pouvoirs des Administrateurs.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social définis à l'article 4 ci-dessus.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 11. Représentation de la Société.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la seule signature de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par deux administrateurs.

**Art. 12. Délégation de Pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, agents ou autres fondé de pouvoir, qui ne sont pas nécessairement actionnaires de la Société, qui l'exerceront dans les conditions déterminées et avec les pouvoirs dévolus par le conseil d'administration. La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 13. Commissaires aux Comptes.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui fixe leur nombre, leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

### Chapitre IV. Assemblée Générale

**Art. 14. Assemblée Générale Annuelle.** L'assemblée générale des actionnaires annuelle se réunit au siège social de la Société, ou en tout autre endroit indiqué dans les convocations, le quinzième jour du mois de juin à 14 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale des actionnaires se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

### Chapitre V. Année Sociale - Répartition des Bénéfices

**Art. 15. Année Sociale.** L'année sociale commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre de chaque année.

**Art. 16. Répartition des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale prescrit par la Loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividende.

Le Conseil d'Administration peut décider de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

#### Chapitre VI. Dissolution - Liquidation

**Art. 17. Dissolution - Liquidation.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera reparti équitablement entre tous les actionnaires au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

#### Chapitre VII. Dispositions Générales

**Art. 18. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

##### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire au nombre d'actions et libérer et payer intégralement les montants suivants:

Actionnaires	Capital Social (EUR)	Nombre d'actions
CODERE S.A. ....	34.998,75	27.999
CODERE ESPANA S.L. ....	1.25	1
Total .....	35.000	28.000

La preuve de ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prescrites à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été respectées.

##### *Dispositions Transitoires*

Le premier exercice social commence ce jour et finira le dernier jour du mois de décembre 2005.

La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra donc le 15 juin 2006.

##### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 2.100,-.

##### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants préqualifiés dûment représentés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale des actionnaires décide de fixer à trois (3) le nombre des administrateurs et de nommer les personnes suivantes aux fonctions d'administrateurs, pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale approuvant les comptes relatifs à l'année 2010:

- Monsieur Olivier Dorier, administrateur de sociétés, né le 25 septembre 1968 à Saint Rémy (France), demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis;

- Monsieur Stewart Kam-Cheong, réviseur d'entreprises, né le 22 juillet 1962 à Port Louis (Ile Maurice), demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis; et

- Madame Angèle Grotz, administrateur de sociétés, né le 17 juin 1963, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant à L-8315 Olm, 8, rue du Commerce.

2. L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer ERNST & YOUNG, avec adresse à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, aux fonctions de commissaire aux comptes pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes relatifs à l'année 2010.

3. L'assemblée générale des actionnaires décide de fixer le siège social de la société à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

4. L'assemblée générale des actionnaires décide d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à tout membre du Conseil d'Administration.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants dûment représentés l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparants agissant en ses dites qualités connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Meyers, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 juin 2005, vol. 908, fol. 23, case 10. – Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 juin 2005.

B. Moutrier.

(047048.3/272/373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

---

**JF HOME DECOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Fentange.

R. C. Luxembourg B 48.325.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(050012.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

---

**MAF CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 42.715.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(050019.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

---

**ORESYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 72.852.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(050021.3/601/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2005.

---